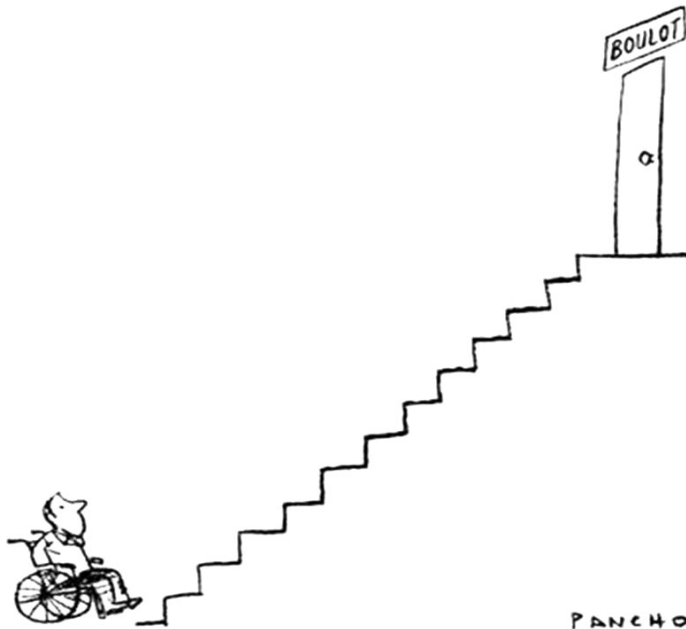


Quintessence

N° 3 – juillet 2008

La Lettre du développement durable du groupe Klépierre



Avec l'aimable autorisation de Pancho, dessin publié dans le journal Le Monde.

Projet à la une

Une politique sociale volontariste

Dans le cadre de sa démarche responsable, Klépierre poursuit une gestion attentive des ressources humaines.

Le Groupe assure une égalité de traitement et de non-discrimination à toutes les étapes de la vie professionnelle. La Direction des Ressources Humaines (DRH) veille donc à ce principe, plus particulièrement au moment du recrutement et dans le cadre des demandes de promotion ou de révision salariale.

Par ailleurs, l'accès à la formation, et notamment le développement personnel, demeure l'un des domaines clés dans l'application des principes d'une démarche responsable par la Direction des Ressources Humaines. Ainsi, 89 % des collaborateurs ont bénéficié d'une formation en 2007, soit 11 200 heures dispensées,

un résultat en hausse de 30 % par rapport à 2006.

En juin 2007, le cabinet R2H rendait les conclusions de son audit, mettant en avant deux grands chantiers prioritaires : diversifier les canaux de recrutement de personnes handicapées et nouer des partenariats avec le secteur protégé.

De manière concrète, la DRH s'est depuis largement impliquée sur ces deux axes : recrutement d'un Chargé d'Études entièrement dédié au sujet, développement de relations fortes avec la cellule handicap de BNP Paribas, signature d'une convention avec le site spécialisé Hanploi.com pour la parution d'annonces et l'accès à sa CVthèque.

« Confirmer notre engagement dans la responsabilité sociétale. »



L'implication du groupe Klépierre dans le développement durable se traduit depuis quelques mois de

manière concrète en ressources humaines.

Nous nous sommes fortement investis, en priorité sur le sujet de l'égalité professionnelle.

En avril 2007, un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes a été signé, asseyant les principes et définissant les actions à mettre en œuvre afin de respecter et de développer l'égalité des chances et de traitement à toutes les étapes de la vie professionnelle. Cet engagement a donné lieu à des actions concrètes : l'examen approfondi des retours de congés maternité et des révisions salariales pour combler les écarts identifiés.

En 2008, nous avons souhaité mettre l'accent sur un autre thème complexe de la lutte contre les discriminations : l'intégration professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. La Direction vient d'établir une politique volontariste, nous donnant les moyens de confirmer notre engagement sociétal sur ce sujet : favoriser une intégration professionnelle durable et développer le recours au secteur protégé.

Isabelle SACHOT-MOIREZ,
Directrice des Ressources Humaines



> La DRH travaille également avec des cabinets d'intérim et de recrutement possédant une structure dédiée au handicap.

Concernant le recours au secteur protégé, une réunion de sensibilisation a été organisée avec les Assistantes de Direction. Elle a permis de démystifier le recours aux ESAT et de mieux les faire connaître. Depuis, un certain nombre de manifestations ont été organisées via ce biais, remportant un vif succès.

En parallèle, une étude est en cours sur la prestation de fournitures de bureau.

Un engagement fort en 2008

Elle-même récemment formée sur le thème du handicap, toute l'équipe de la DRH est aujourd'hui engagée dans

« Sensibiliser les managers à l'accueil des travailleurs handicapés dans leurs équipes. »

une politique volontariste. Des actions de sensibilisation sur le handicap seront prochainement menées, dans un premier temps auprès du personnel encadrant. Cette demi-journée de formation, dispensée par le cabinet TH Conseil, s'attachera à démystifier le handicap et à sensibiliser notamment les managers à l'accueil et à la gestion quotidienne des travailleurs handicapés dans leurs équipes.

Dans cette perspective, un audit d'accessibilité des bâtiments a été réalisé. Des décisions concrètes devraient prochainement être prises quant aux démarches à mettre en place.

Par ailleurs, la DRH met en place un mécanisme d'incitation pour que les éventuels salariés de Klépierre qui auraient un handicap fournissent leur RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) de manière confidentielle. L'économie réalisée sur la contribution Agefiph, soit environ 4 000 euros, sera reversée à une association œuvrant pour l'intégration professionnelle des



travailleurs handicapés. Le collaborateur concerné pourra également proposer une association de son choix. Enfin, le groupe Klépierre vient de décider d'allouer un budget de masse salariale supplémentaire, destiné à la formation de travailleurs handicapés, préalablement à leur intégration à un poste. Cette démarche a pour but de combler le manque de formation de certains travailleurs handicapés et de favoriser leur intégration professionnelle. ■



3 questions à...

Guy TISSERAND

Fondateur et Directeur du Cabinet TH Conseil

« L'ouverture aux salariés handicapés, vecteur stratégique de progrès »

Quels sont les enjeux d'une politique d'intégration des travailleurs handicapés ?

G. T. : Le handicap, comme toutes les différences, peut se révéler source de complexité, mais aussi de richesse, de créativité, de motivation et de lien social dans toutes les structures. Dans un contexte de mondialisation et de concurrence de plus en plus vive, la place de l'homme dans l'entreprise va devenir un enjeu majeur de l'efficacité économique, en particulier dans nos sociétés, où nous ne pourrions concurrencer les pays émergents sur le coût de la main-d'œuvre par exemple. L'ouverture aux salariés handicapés, comme sujet pilote d'innovation sociale, peut être un vecteur stratégique de progrès pour anticiper et préparer l'entreprise aux bouleversements économiques qui se profilent.

L'intégration des travailleurs handicapés nécessite-t-elle une adaptation systématique des postes de travail ?

G. T. : À peine 10 % des personnes handicapées ont besoin d'un aménagement technique de leur poste de travail. À l'inverse, la capacité d'accepter des adaptations organisationnelles et de construire des parcours formatifs est un facteur clés de succès, essentiel pour des personnes présentant fréquemment des parcours atypiques liés à leur situation de handicap.

Les actions engagées par Klépierre vous semblent-elles pertinentes ?

G. T. : Elles me semblent très pertinentes, car elles sont volontaristes, tout en tenant compte de la réalité de la situation du handicap en France. De plus, elles s'appliquent à plusieurs axes de travail (recrutement, sous-traitance, sensibilisation et formation), ce type de démarche fonctionnant sur le principe : « les petits ruisseaux font les grandes rivières. »

La toiture solaire de l'extension du centre Nîmes-Étoile: un engagement responsable

L'énergie solaire ouvre de nouvelles perspectives pour les toitures des centres commerciaux.

L'extension de la galerie commerciale Nîmes-Étoile a fait l'objet du premier projet d'installation de cellules photovoltaïques en toiture par Klépierre et Ségécé. Ce choix s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique environnementale du Groupe. Il participe également à l'objectif français de produire 20 % des besoins en énergie sous forme d'énergie renouvelable dès 2020.

Bénéficiant d'une durée moyenne d'ensoleillement de 2 000 heures par an, le site de Nîmes se prête particulièrement bien à la production d'énergie solaire. Le rendement des installations photovoltaïques dans cette région, compris entre 1 620 et 1 760 kWh/m²/an, est parmi les plus élevés de France. Sur les 3 000 m² de toiture de l'extension, 800 m² sont équipés de cellules de nouvelle génération.

La transformation de l'énergie solaire en électricité verte est associée à un contrat sur vingt ans avec EDF. Cet engagement de long terme garantit le prix de rachat du kWh.

« Qualité architecturale, caractère innovant et démonstratif. »

Une opération ayant bénéficié d'une aide régionale et européenne

La région Languedoc-Roussillon et l'Union européenne, au travers du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), ont été sensibles à l'intégration du projet dans une démarche plus globale de qualité environnementale, à la productivité de l'installation et aux modalités de sensibilisation des publics. Elles ont permis à cette opération de bénéficier d'une aide représentant 34 % de l'investissement total.

Cette réalisation se démarque par sa qualité architecturale (intégration des modules photovoltaïques au bâtiment, mais aussi, plus largement, dans son environnement urbain) et son caractère innovant et démonstratif. Aménagée sur une toiture cintrée et orientée favorablement, cette installation est en effet facilement visible depuis le parking du centre commercial.

Les premiers kWh d'énergie verte seront obtenus à partir de février 2009, à la mise en service de l'installation. Dès lors, chacun pourra mesurer au jour le jour l'efficacité de la production grâce à un panneau informatif dans la galerie, qui affichera en permanence :

- la puissance instantanée fournie au réseau (en W) ;
- l'énergie produite depuis la mise en service (cumul en kWh) ;
- la quantité de gaz à effet de serre non émise (en kg équivalent CO₂).

Cette installation fait figure d'exemple, et démontre la volonté du Groupe de s'inscrire dans une politique respectueuse de l'environnement et participe aux objectifs qu'il s'est fixés pour 2008. D'autres toitures du patrimoine Klépierre pourraient rapidement faire l'objet d'équipements similaires en France et dans les autres pays européens. ■

///C'est dans l'air

L'énergie solaire

L'énergie que dispense le Soleil par son rayonnement est à l'origine de nombreuses manifestations physiques (cycle du vent, de l'eau...) ou biologiques (photosynthèse). Cette source d'énergie est abondante et inépuisable. Ainsi, la Terre recevrait en quinze minutes une quantité d'énergie théoriquement suffisante pour couvrir la consommation mondiale d'électricité pendant une année.

Les trois principales techniques de captation et de transformation de cette énergie ont des applications concrètes dans le secteur immobilier.

Le solaire photovoltaïque : la transformation de l'énergie solaire en électricité est rendue possible grâce aux cellules photovoltaïques. Cette électricité peut être ensuite stockée et utilisée sur place ou réinjectée dans les réseaux de distribution classiques.

Le solaire thermique : la chaleur du rayonnement solaire peut notamment être utilisée pour le chauffage de l'eau.

Le solaire passif : les apports solaires, directs ou indirects, doivent être pris en compte dans l'architecture ou l'orientation d'un bâtiment afin d'optimiser les besoins en chauffage ou en éclairage.

///Le chiffre

11,8 %*

seulement de l'électricité produite en France proviennent de sources renouvelables.

Malgré l'augmentation des capacités de production (+ 50 % sur le solaire en un an par exemple), ce pourcentage stagne, voire régresse, car la demande globale d'électricité ne cesse de croître.

À noter également que 90 % de cette électricité d'origine renouvelable sont issus de l'énergie hydraulique, contre 0,1 % seulement produit grâce aux panneaux photovoltaïques.

* Chiffres EDF 2006.



>> Nîmes-Étoile, Nîmes, France

///À lire,
à voir,
à faire

> « 80 hommes pour changer le Monde », de Sylvain Darnil et Mathieu Le Roux, JC Lattès, 2005



Les expériences humaines retracées dans ce livre démontrent la capacité des hommes et des femmes à faire changer le monde à partir d'une idée et de beaucoup de ténacité.

Ces « 80 hommes » tentent ainsi de construire le monde auquel ils rêvent plutôt que de subir celui qui existe.

À lire absolument...

Des adresses, des conseils, des informations pour voyager « durable » cet été

> www.voyageons-autrement.com

> www.voyagespouurlaplanete.com

///Kesako

La cellule photovoltaïque

Exposé au rayonnement solaire, ce composant électronique a la propriété de générer une tension électrique (en courant continu).

Les cellules sont principalement composées de matériaux semi-conducteurs, sous la forme de plaques fines reliées à des contacts métalliques. Les cellules sont ensuite montées en série, en fonction de la puissance recherchée, pour constituer un module photovoltaïque.

La technologie étant en évolution constante, la recherche se concentre pour le moment sur le choix du semi-conducteur. La principale piste consiste à utiliser du silicium (abondant dans la croûte terrestre, et notamment dans le sable). D'autres matériaux plus rares peuvent être également utilisés, tels le cuivre, le gallium ou l'indium...

En toute responsabilité

Les consommations énergétiques passées au peigne fin

Soucieuse de l'amélioration constante de son patrimoine, Klépierre fait réaliser de nombreux audits énergétiques sur site dans ses différents pays d'implantation.

Un important chantier de recherche d'économie d'énergie sur le patrimoine Klépierre est en cours, depuis plusieurs mois, dans les différentes filiales européennes du Groupe. Cette étude, réalisée au travers des audits énergétiques, doit permettre d'engager des actions ciblées sur chacun des centres, afin d'amener à une diminution des consommations (électricité, gaz, fioul...) sans compromettre le confort de la clientèle.

Pour mener à bien ce projet, un même prestataire a été pressenti pour réaliser l'ensemble de ces études afin d'obtenir un état des lieux homogène de la situation des différents centres commerciaux en Europe.

Le cahier des charges, réalisé spécifiquement pour l'occasion, s'articule principalement autour des trois actions suivantes :

- analyse des consommations ;
- audit des installations techniques ;
- préconisation de pistes d'amélioration à court, moyen et long termes.

Si la méthode utilisée est identique pour chaque bâtiment, quel que soit le pays, les axes de progrès identifiés sont, en revanche, propres à chaque site. Une évaluation chiffrée des engagements proposés permettra d'intégrer les financements nécessaires dans les plans pluriannuels de travaux.

Des premiers résultats prometteurs

Vingt et un centres ont été audités en Italie depuis fin 2007. Une synthèse a été présentée courant mai aux équipes locales. Devant l'intérêt suscité par la démarche et la pertinence des résultats, il est désormais envisagé de reconduire l'expérience tous les deux ans, afin de mesurer les économies effectivement réalisées après travaux. En Hongrie et en République tchèque, treize audits sont en cours de réalisation. Les résultats devraient également mener rapidement à l'élaboration d'un programme de travaux.

En Pologne, sept audits de centres sont d'ores et déjà prévus en 2009.

L'ensemble du patrimoine sera ainsi étudié. Seule une connaissance approfondie des actifs associée à une bonne maîtrise des techniques les plus récentes autorisera une gestion efficace des consommations énergétiques.

L'évolution des coûts liés à l'énergie et l'urgence à répondre aux défis du changement climatique contraignent à déclencher rapidement des actions de ce type, en particulier dans les bâtiments les plus anciens, qui n'ont pas nécessairement intégré ces préoccupations dès l'origine.

Le groupe Klépierre y voit également un motif supplémentaire pour améliorer la qualité de ses centres commerciaux. ■



España
France
Hellas
Italia

Polska
Portugal
Česká Republika
Magyarország



Klépierre - 21, avenue Kléber - 75116 Paris - France - Tél. : 01 40 67 57 40 -
Contact : quintessence@klepierre.com - **Directeur de la Publication** : Soline Roulon - **Comité de rédaction** : Pierre-Yves Le Scanff, Lætitia Pimpin, Emmanuel Robin, Soline Roulon, Thibaut Vouters - **Conception** : publinter.com - **Crédit photos** : Klépierre, Luc Benevello, Pancho - **ISSN** : 1961-6376. **Dépôt légal** : juillet 2008 - Quintessence est imprimé sur papier recyclé.